



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
VENDREDI 16 MARS 2018**

Voies navigables de France et l'association Bassin Touristique de la Sarre s'associent pour promouvoir la destination touristique « Terres d'Oh ! »

Ce jour à Sarreguemines, dans les locaux du Casino des Faïenceries, Thierry GUIMBAUD, Directeur général des Voies navigables de France et Roland ROTH, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et Président de l'association Bassin Touristique de la Sarre signent le premier contrat pour le développement touristique de la destination « Terres d'Oh ! » (2018-2020). L'objectif : créer une nouvelle destination européenne pour le tourisme fluvial, facteur d'attractivité et de retombées économiques majeures pour les territoires.

Une ambition pour un itinéraire fluvestre à fort potentiel

« Terres d'Oh ! » est une destination qui se structure autour de l'itinéraire « fluvestre » (fluvial et terrestre) de 120 km entre Sarreguemines, Lagarde et Saverne, du canal de la Sarre au canal de la Marne au Rhin. Cette destination se situe entre Strasbourg et Nancy et est reliée au Nord de l'Europe via Sarrebruck.

L'itinéraire accueille aujourd'hui 2 700 bateaux par an, dispose d'une flotte locative de 190 bateaux et bénéficie de nombreux équipements pour l'accueil des plaisanciers privés (7 ports balisant le canal de la Sarre pour environ 200 places de stationnement). Il traverse d'importants centres d'intérêt à destination de tous les publics : Parc animalier de Sainte-Croix, Musée des Techniques Faïencières de Sarreguemines, Étang de Lindre, Forges et aciéries de Völklingen, forêt de Fénétrange, Grande Écluse de Réchicourt, Plan Incliné de Saint-Louis/Arzviller...

Aussi, la marque de destination « Terre d'Oh ! » a vocation à renforcer l'attractivité des territoires traversés comme une destination européenne pour le tourisme fluvestre,

Les objectifs du contrat de canal

VNF et l'association Bassin Touristique de la Sarre formalisent leur partenariat par un « contrat de canal ». En partageant des objectifs communs, ils s'engagent à développer des actions qui s'inscriront dans une politique coordonnée de valorisation, de promotion et de gestion combinée de l'itinéraire et de ses équipements structurants.

Les principaux axes stratégiques du contrat :

> le développement de l'offre de services sur ces deux canaux

- Engagements en terme de modernisation et de sécurisation des berges et des ouvrages de la voie d'eau.
- Partage de la stratégie de maintenance et des informations du réseau.

> le développement touristique de la destination « Terres d'Oh ! »

- Mise en place d'une communication grand public, des circuits, d'un pass touristique...
- Réalisation d'une étude pour définir la stratégie de marketing territorial est en cours de réalisation.

> le développement de l'itinérance

- Mise en place d'une signalétique.
- Réalisation de pistes cyclables et de circuits pédestres.

> le développement de l'éco-tourisme

- Mise en place d'actions pour la gestion des déchets, sensibilisation du public.
- Installation de bornes de recharge pour bateaux de location électriques.

> la valorisation du foncier, du patrimoine et de l'offre d'accueil des plaisanciers

Une mobilisation exemplaire des collectivités locales et des acteurs du territoire

En décembre 2016, les intercommunalités de Sarreguemines Confluences, de l'Alsace Bossue, du Saulnois et de Sarrebourg Moselle Sud ont décidé de se regrouper en association dont l'objet est la coordination et le développement de l'économie touristique et de la promotion du tourisme dans les territoires traversés par les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin.

Initiée par VNF (Direction territoriale de Strasbourg) à la suite de la définition d'un schéma d'aménagement du canal de la Sarre, cette démarche a vocation à regrouper les opérateurs du tourisme afin de définir une stratégie commune autour d'une marque permettant d'identifier ce territoire comme destination européenne d'excellence pour le tourisme fluvial et l'itinérance douce le long des canaux.

Dénommée Bassin Touristique de la Sarre, l'association a rapidement affirmé sa volonté de couvrir un territoire s'étendant sur un périmètre compris entre Sarreguemines, Lagarde et Saverne, et donc d'intégrer dans la réflexion le canal de la Marne au Rhin.

Aujourd'hui, l'association comprend également 8 communes mouillées : Grosblierstroff, Sarreguemines, Wittring, Sarralbe, Harskirchen, Mittersheim, Lagarde et Niderviller ; une association de loueurs de bateaux, l'association nationale des plaisanciers, un gestionnaire de port de plaisance privé ainsi que l'Eurodistrict SaarMoselle affichant ainsi sa volonté d'orienter une partie de son action vers nos voisins sarrois.

Fort de cette pluralité d'acteurs, l'association est en cours de construction de cette identité commune autour d'un nom adopté en décembre 2017 et d'une identité visuelle : « Terres d'Oh ! Balades sur les rives et canaux d'Alsace Lorraine ».

Symbole d'une vision partagée, cette initiative forte affirme l'engagement solidaire des collectivités et de leurs partenaires, pour valoriser et développer les atouts de notre patrimoine touristique, environnemental et culturel.

L'expertise de VNF, gestionnaire du réseau fluvial

En charge de l'exploitation et de la maintenance des voies d'eau, des ouvrages et des aménagements hydrauliques qui y sont associés, VNF a décidé de renforcer sa stratégie de développement touristique.

À travers son projet stratégique 2015-2020, VNF affirme que la valorisation touristique du réseau, à petit gabarit notamment, est un enjeu essentiel à la pérennisation des infrastructures et au renforcement de l'attractivité des territoires. Ainsi, l'un des axes de ce projet consiste à contribuer au développement de l'économie touristique, en agissant avec ses partenaires et en apportant ses expertises.

CONTACTS PRESSE

Pour l'association Bassin Touristique de la Sarre
Régis GLATZ, Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences
Tél : 03 87 28 53 28
courriel : regis.glatz@agglo-sarreguemines.fr

Pour VNF Strasbourg
Laure MAUNY
Responsable communication
Tél : 06 78 37 69 24
courriel : laure.mauny@vnf.fr
www.vnf-strasbourg.fr

www.vnf.fr  VNF - Voies navigables de France  VNF_officiel